



• **BIO EN HAUTS-DE-FRANCE** •  
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

## Communiqué de presse

Landrecies, le 16 mai 2022

### **Bientôt la 1<sup>ère</sup> micro-sucrerie bio, territoriale, durable et équitable en France : pour un sucre de betteraves bio 100% « made in Hauts-de-France »**

Bio en Hauts-de-France travaille depuis 2016 à l'émergence d'une filière équitable pour la betterave sucrière bio, afin de répondre aux attentes de producteurs et à la forte motivation d'entreprises agroalimentaires souhaitant relocaliser leur approvisionnement. Un travail qui commence à porter ses fruits avec la création de la SAS coopérative « La FABrique à sucres », formalisée ce lundi 16 mai à Landrecies, qui prévoit la construction et le fonctionnement de la première micro-sucrerie 100% bio territoriale, durable et équitable en France.

Cette micro-sucrerie alternative est le symbole pour Bio en Hauts-de-France de la nécessité de réinventer la façon dont les filières sont organisées. Une vingtaine d'acteurs régionaux et nationaux (organismes de recherche et développement, transformateurs, distributeurs...) mobilisés dans le projet, sous l'égide d'un groupe de producteurs, a fait le choix d'une succession de ruptures techniques, technologiques et organisationnelles, afin de dessiner les contours d'une filière équitable, relocalisée et durable. Ensemble, ils ont dessiné la première micro-sucrerie dédiée à cette filière unique en France.

#### **D'un pari osé à l'émergence d'une micro-sucrerie unique en son genre**

La partie recherche et développement a permis la mise au point d'un procédé d'extraction simple, économe et inédit pour la production de sirop et de sucre cristallisé. Le choix a été fait de viser la production d'un sucre complet ou semi-complet, gardant les avantages nutritionnels de la betterave.

Dans un contexte de préoccupation croissante d'une juste rémunération des producteurs locaux, le sucre sera labellisé « commerce équitable ». Le prix d'achat des betteraves, parce qu'il est fixé à partir du coût de production des producteurs, permettra la création d'emplois salariés locaux et assurera un revenu décent aux producteurs.

L'émergence de la micro-sucrerie est prévue pour septembre 2023 et serait opérationnelle pour la campagne betteravière 2023/2024, avec un produit final disponible à compter de début 2024. L'implantation est envisagée dans le triangle Arras, Cambrai, Lens. La SAS coopérative portera l'achat des betteraves, la transformation et la commercialisation du sirop et du sucre sous une marque propre.

#### **Une gouvernance partagée et un fonctionnement innovant**

Le collectif étudie la possibilité de faire tourner la micro-sucrerie en fonction des besoins du territoire et des producteurs locaux, pour tendre vers une activité toute l'année. Pour cela, différents scénarii sont à l'étude afin d'arriver à un outil le plus polyvalent possible. Son dimensionnement est également réfléchi à différentes échelles : 200 hectares ou 400 hectares de betteraves, le calcul de la rentabilité permettra de viser juste et de passer à l'étape du recrutement des producteurs, à compter de fin 2022.

Pour encadrer cette démarche inédite et faciliter un dialogue de l'amont à l'aval, une gouvernance partagée a été choisie. La SAS coopérative « La FABrique à sucres » réunira 3 collèges : le collège A, celui des producteurs de betteraves (51% des voix et du capital) ; le collège B, celui des utilisateurs de sucre ; le collège C, celui des partenaires, soutiens et investisseurs. Un appel sera lancé prochainement pour les personnes intéressées par l'initiative : plus d'une centaine de producteurs, transformateurs, distributeurs, sympathisants est attendue pour rejoindre la coopérative.

**Contact presse :** Tessa Durand, responsable communication : 07 87 32 86 37 – [t.durand@bio-hdf.fr](mailto:t.durand@bio-hdf.fr)

